

Mobilité

En 2024, le tram reliera enfin Renens à Lausanne

La longue saga judiciaire qui bloquait la construction s'est achevée mercredi après-midi avec l'union sacrée entre l'opposant, Toto Morand, le Canton et la Ville de Lausanne

Cindy Mendicino

L'émotion n'a souvent pas sa place dans les conférences de presse de l'État de Vaud. Mercredi après-midi, pourtant, il y en avait dans la salle de presse du Château Saint-Maire. Guillaume «Toto» Morand, entrepreneur opposé au défrichement d'une partie de la forêt du Flon, s'est retrouvé face aux médias franchement ému et entouré des socialistes Nuria Gorrite et de Grégoire Junod, respectivement présidente du Conseil d'État et syndic de Lausanne.

Voilà des années que le premier invectivait les deux derniers sur les réseaux sociaux. Des années qu'il se battait pour que la forêt du Flon ne soit pas rasée. Les autorités, elles, s'agaçaient, mais bien plus discrètement. Elles avaient hérité de leurs prédécesseurs Verts d'un projet qui troquait un bois contre une nouvelle route et, procédure judiciaire en cours oblige, elles étaient condamnées à «porter» le projet pour qu'il puisse être autorisé. Et modifié, au besoin.

«Nous nous engageons à rechercher des mesures autres pour ne pas construire la rampe Vigie-Gonin»

Nuria Gorrite Présidente du Conseil d'Etat vaudois

Huit ans que le tram s'enlisait ainsi. Mais mercredi, ou plutôt mardi tard dans la soirée, il est enfin sorti de son borbier. «Tout est pardonné», a même dit Toto Morand. Les deux parties se sont accordées, on pourrait même dire réconciliées: la forêt du Flon est sauvée. Alors qu'une décision du Tribunal administratif fédéral datée du 19 février permet aux Transports publics lausannois (TL) d'y construire une route.

Avoir l'autorisation pour pouvoir renoncer

Paradoxalement, c'est cette décision qui a permis aux autorités de faire l'annonce officielle d'une rumeur qui bruissait depuis des mois: la forêt du Flon ne sera ni partiellement ni totalement rasée («24 heures» du 8 octobre). «Sur la base d'une large concertation avec les Communes concernées et les acteurs économiques, nous nous engageons à rechercher des mesures autres pour ne pas construire la rampe Vigie-Gonin», a déclaré Nuria Gorrite.

De son côté, Toto Morand, «décu» que la justice autorise le défrichement, croit en l'engagement pris par les autorités. Et renonce donc à recourir contre la décision de justice. Elle aurait fait



Réconciliation
Nuria Gorrite, Toto Morand et Grégoire Junod ont enterré la hache de guerre. PATRICK MARTIN



perdre au minimum un an de plus au projet, a-t-il souligné. Son «long combat, avec des hauts et des bas» est fini.

Il a largement été remercié par ses deux voisins de table. Le syndic de Lausanne, Grégoire Junod, s'est dit soulagé de pouvoir cesser de dire qu'un projet lausannois n'avancait pas. «Cet accord sur la forêt fait sens. Il est en phase avec les objectifs climatiques de la Ville et avec sa

conception de la mobilité.» Il a rendu hommage à My Flon, l'association de Toto Morand fondée en 2012 dans le but de sauver ce bois, mais aussi aux Verts lausannois. Ceux-ci ont soutenu et voté pour le tram tout en manifestant régulièrement leur désaccord au sujet de la rampe routière. Le syndic PS a oublié dans ses remerciements la gauche radicale, opposante historique elle aussi. Dans ce dossier, rien n'est pour-

tant jamais simple. Si les travaux du tram commenceront dès cet été, les autorités ont encore du pain sur la planche. Car aux opposants judiciaires, il faut ajouter ceux qui, il y a des années, avaient passé un accord pour ne pas faire d'opposition. En bref: le barreau routier entre la Vigie et l'avenue Jules-Gonin est le produit d'un deal censé rassurer les milieux économiques, largement attachés à l'accès automobile au

Chronologie

2008 L'idée de tram se concrétise.
2010 Les TL demandent une concession à l'OFT. Elle est octroyée au 1^{er} janvier 2012.
Mai 2012 Demande d'approbation des plans auprès de l'OFT.
Mars 2016 Les plans sont approuvés par l'OFT. **2016** Recours contre ces plans par des commerçants du Flon. **2018** Le Tribunal administratif fédéral annule partiellement ces plans, donnant ainsi en partie raison aux commerçants du Flon. La route est jugée extérieure au projet. **Mars 2018** Les TL font recours auprès du Tribunal fédéral. Ils ne veulent pas que la rampe Vigie-Gonin soit séparée du tram. **Mai 2019** Le Tribunal fédéral admet le recours des TL. Le TAF doit se prononcer sur le fond des oppositions concernant par exemple la suppression d'une partie de la forêt du Flon. **Février 2020** Le TAF accepte la route, les autorités y renoncent.

miques, commerçants et routiers vaudois et lausannois.» La rampe est abandonnée, tout le monde est d'accord. La rue de Genève sera libérée des voitures pour laisser passer le tram. Là aussi, plus rien à dire. Mais, et l'arrêt du Tribunal administratif fédéral le souligne, il faudra tout de même que des «mesures d'accompagnement» à cette restriction du trafic soient envisagées.

Plus rien ne menace le tram
Nuria Gorrite et Patrick Eperon n'ont pas caché que la «construction de cette nouvelle solution» serait délicate. Elle vise à la présentation d'un nouveau plan de régulation du trafic dans cette zone du Flon qui cristallise les tensions depuis si longtemps. Avec, comme point central, la place de la voiture à une époque où les projets de mobilité douce prennent de plus en plus d'ampleur et où la crise climatique est en tête des préoccupations d'une majorité de la population et des politiques.

Tout le monde l'a juré: les mesures à venir ne menaceront rien le tram. Ni les bus à haut niveau de service (BHNS). Ce projet lui aussi bloqué par les procédures liées au tram est désormais dans les mains des communes qui devront, une à une, voter et faire les aménagements nécessaires à la circulation de ces bus hyperrapides. Si un délai à 4 ans et demi est donné pour les premiers passagers du tram, rien n'est avancé pour les BHNS.